



Inspection N° 2-076

Certificat d'Accréditation

N° : 2-076 Rév 00

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

EURL TECHNICAL INSPECTION BOUSSALEM

Adresse : BEN OUADHAH Section 06, Groupe 585, HAMMADI - BOUMERDES

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17020:2012 (en tant qu'organisme de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Inspection suivantes :

✓ Agréage des produits.

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 09/05/2024

Date de fin de validité : 08/05/2027

La Directrice Générale



BOULSNANE Wafa

ANNEXE TECHNIQUE**N° 2-076 Rév 00****L'Organisme d'inspection :****EURL TECHNICAL INSPECTION BOUSSALEM****BEN OUADHAH section 06 groupe 585 HAMMADI -BOUMERDES**

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/IEC 17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de (**type A**) dans les domaines :

➤ **Agréage des Produits**

Note : Un organisme de **type A** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	Siege Social BEN OUADHAH section 06 groupe 585 HAMMADI -BOUMERDES -Tel: 0661 59 18 77 -E-Mail : riad761203@gmail.com
------------------------	---

Date de prise d'effet : 09 Mai 2024**Date de fin de validité : 08 Mai 2027**

**Pour la Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département Inspection**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, pour cela la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité.....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation Procédures internes, spécifications techniques
Domaine Général : 1. AGREAGE				
1-Contrôle des produits manufacturés (Contrôle Visuel / Quantitatif)	Visuel /Quantitatif	<ul style="list-style-type: none"> - Examen visuel des produits, vérification de la nature du produit, étiquetage et emballage, Dénombrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Appareil photo 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossiers techniques. - Cahier des charges - Normes et règlements Spécifiques au produit - Procédures internes : <ul style="list-style-type: none"> - PR12 planification des inspections - PR13 réalisation - PR14 agréage - visuel & quantitatif